




COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

COUPE REGIONALE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES ST CALAIS – DIMANCHE 23 AOUT 2015

	ORGANISATION : Récompenses : Comité Régional Sécrétariat : Comité Régional, Comité Dépt 72 et club local	25 m x 5 couloirs
	Catégories d'âge : Toutes Catégories	Nota : depuis la saison sportive 2012/2013, les nageurs(ses) nés en 2004, 2005 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, pass'sport de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace ExtraNat.
	Proposition sur www.extranat.fr Du jeudi 13 août au jeudi 20 août 2015	TARIF : 21.50 € par équipe
Le règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité Régional des Pays de la Loire et envoyer au Comité Régional de Natation : 44 rue R. Rolland – BP 90312 – 44103 NANTES CEDEX 04 Aucun engagement ne sera accepté sur le bord du bassin. Aucun hors course		

PROGRAMME :

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
<i>Ouverture des portes : 8 h – 00</i> <i>Début de l'épreuve : 9 h 00</i>	<i>Ouverture des portes : 13 h 45</i> <i>Début de l'épreuve : 14 h 30</i>
200 Libre Dames 100 Libre Messieurs 50 Papillon Dames 50 Dos Messieurs 100 Brasse Dames 100 Papillon Messieurs 100 Dos Dames 50 Libre Messieurs 50 Brasse Dames 200 4 Nages Messieurs ENTRACTE 10 mn 4 x 100 4 Nages Dames 4 x 100 Libre Messieurs	200 Libre Messieurs 100 Libre Dames 50 Papillon Messieurs 50 Dos Dames 100 Brasse Messieurs 100 Papillon Dames 100 Dos Messieurs 50 Libre Dames 50 Brasse Messieurs 200 4 Nages Dames ENTRACTE 10 mn 4 x 100 4 Nages Messieurs 4 x 100 Libre Dames

REGLEMENT

Chaque club pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelle par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum)

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soit complètes.

- Règle des transferts: un nageur transféré d'une activité hivernale vers un club d'été ne peut pas entrer dans 1 équipe interclub l'année de son transfert (s'il était licencié en activité annuelle l'année sportive précédente)

RECOMPENSES INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES

Une coupe aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons

Une médaille à chaque nageur et nageuse des 3 premières équipes filles et garçons.